Fort déclin des espèces communes d'oiseaux en Europe

17 novembre 2014

Une étude réalisée par l'*Environment and sustainability institute* de l'université d'Exeter en Grande-Bretagne, publiée dans *Ecology Letters* en octobre 2014, s'est attachée à retracer l'évolution de l'abondance de 144 espèces d'oiseaux dans 25 pays européens depuis 1980 jusqu'à 2009.

Basée sur des données collectées par *Birdlife International* et le programme européen de suivi temporel des oiseaux communs, cette étude révèle que la population totale d'oiseaux en Europe a diminué d'environ 420 millions d'individus dans cette période. Les espèces les plus touchées sont paradoxalement les plus communes et les plus abondantes : moineau domestique, étourneau sansonnet ou encore perdrix grise. Les auteurs y voient une des conséquences involontaires de la focalisation des mesures de protection sur les espèces les plus rares, négligeant de fait les plus courantes. Certaines des espèces moins abondantes, comme la buse ou la cigogne, ont en effet connu une progression significative de leurs effectifs dans le même temps.

Bien que les espèces communes contribuent peu à la diversité d'ensemble, elles sont souvent primordiales pour la structure et la dynamique des écosystèmes. « De petits changements d'abondance peuvent entraîner la perte d'un grand nombre d'individus, avec des conséquences considérables sur l'environnement », expliquent les chercheurs.

Par définition, les espèces communes sont les plus abondantes et donc les plus répandues sur le continent européen. Les auteurs y voient une des explications possibles à leur déclin, plus rapide que pour les espèces plus rares. Alors que ces dernières peuvent bénéficier significativement d'efforts de protection locaux, les espèces plus abondantes subissent les conséquences d'une dégradation plus globale de leur milieu, notamment due à l'intensification des pratiques agricoles et à la fragmentation des habitats. Ce constat plaide alors pour une prise en compte de ces espèces à plus large échelle dans l'aménagement du territoire, que ce soit *via* les plans d'urbanisation, les mesures agri-environnementales ou encore la mise en œuvre de la trame verte et bleue.

Clément Villien, Centre d'études et de prospective

Source : *Ecology Letters*